

Trop de déchets ? On riposte, on composte !



Hugo Meylard-Hayot



Cette ressource vous est proposée par l'association Zéro Déchet Touraine. Pour toutes remarques, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail contact@zerodechettouraine.org.

Sommaire

Introduction.....	3
Composter, Quésaqu ?.....	3
Je peux composter moi ?	3
Quand composter ?.....	3
Où faire mon compost ?.....	4
Pourquoi faire ?.....	4
Comment faire ?.....	5
Je mets quoi dedans ?.....	8
Lancer son composteur.....	9
J'ai des problèmes, que faire ?.....	9
J'ai du compost, j'en fais quoi ?.....	10
Quand le récolter ?	10
Comment l'utiliser en extérieur ?.....	11
Comment l'utiliser en intérieur ?.....	12
Sources	13

Introduction

Composter, Quésaquo ?

Du latin *componere*, qui veut dire **mélanger**. Le mot « compote » a la même étymologie.

Le compostage est un procédé de **transformation aérobie** (en présence d'oxygène) de matières fermentescibles dans des conditions contrôlées (définition ADEME). C'est un procédé naturel de décomposition par les micro-organismes des déchets de cuisine et de jardin, produisant un bon fertilisant pour la terre.

Je peux composter moi ?

On peut composter de 4 à 104 ans ! À condition d'être en bonne santé (déconseillé aux personnes âgées, aux enfants et aux personnes immunodéprimées).

Quand composter ?

Quand on veut ! Le compost se fait toute l'année, ce n'est pas une activité très chronophage, au contraire.

L'idée est de **commencer le compost au printemps** ; et c'est parti pour 6 à 14 mois environ, en fonction de vos apports de biodéchets (épluchures, restes de repas ...). Mais attention à ne pas gaspiller la nourriture pour autant.

Il est conseillé d'**alimenter son composteur au moins une fois par semaine**, avec un bioseau que vous aurez rempli au fur et à mesure des repas de la semaine.

Il faut également **retourner le compost une fois par an minimum**, deux fois c'est top. Cela relance le processus de compostage en homogénéisant le tas et en produisant un peu de chaleur. Il faut des outils adaptés, on vous raconte tout ça plus bas.

Où faire mon compost ?

Il est conseillé de placer le compost près de la source de biodéchets (la cuisine principalement), car la distance décourage.

Pour faire au mieux, il vous faut :

- un **terrain plat**, pour éviter que l'eau stagne au fond du composteur ;
- de l'**espace** autour du composteur pour circuler, pour le retourner, pour stocker les outils et les matières brunes à proximité ;
- qu'il soit assez éloigné du terrain du voisin ;
- le placer à la **mi-ombre**, pour éviter les rayons brûlants l'été, mais en capter tout de même l'hiver ;
- éviter l'exposition au vent ;
- le mettre en contact avec le sol (mais sur du béton ça fonctionne aussi).

Pourquoi faire ?

Composter permet de réduire d'environ **30% le poids de la poubelle ménagère** et ses odeurs ; on la sort ainsi moins souvent. On réduit donc aussi son **impact écologique**, la collecte et le traitement des déchets putrescibles émettant des gaz à effet de serre, surtout du dioxyde de carbone (fameux CO₂) et du méthane (CH₄).

Si votre commune fonctionne sur le principe de la part incitative sur la gestion des déchets, cela permet de **réduire votre facture**.

Cela permet également d'obtenir un **amendement naturel** pour structurer, protéger et nourrir son sol, et de faire des économies sur le terreau.

Autre bénéfice moins visible : cela crée du lien social avec ses voisins et les autres pratiquants du compostage.

Comment faire ?

Vous pouvez acquérir un composteur ou un vermicomposteur (parfois appelé de manière inappropriée lombricomposteur) dans le commerce ou sur internet. Votre collectivité en charge de la gestion des déchets propose peut-être également ce type de produits à un tarif préférentiel ou gratuitement. L'association Zéro Déchet Touraine peut vous aider à obtenir un composteur individuel ou partagé. N'hésitez pas à nous écrire à l'adresse contact@zerodechettouraine.org et à rejoindre notre groupe d'action « ComposTEAM ».

Si vous êtes bricoleur(se), vous pouvez le fabriquer vous-même avec des palettes ou des parpaings pour le compostage, des caisses opaques pour le vermicompostage. Il existe un grand nombre de tutoriels, vidéos ou textes, en ligne.

Un composteur de 300 à 500L permet de d'amender en composte 3 à 6m² de sol cultivé par an. Bien évidemment, nous ne pouvons que vous conseiller un composteur en bois puisqu'il sera recyclable à l'avenir, ou bien éventuellement en plastique recyclable.

Concernant les **outils**, voici ce dont vous aurez besoin :

- un **contenant pour transporter les biodéchets** jusqu'au composteur (bioseau, sac papier/biosourcé compostable) ;
- un **contenant pour mettre de la matière brune** à ajouter au composteur, pour un an de pratique environ ;
- une **fourche** ou un **croc** pour aérer les trente premiers centimètres de surface du compost, ou alors un **brass'compost** pour les initiés ;
- un **réipient** à remplir d'eau pour humidifier la matière brune, ou un **arrosoir** avec une pomme d'arrosage (important) ;
- une **pelle** ou une **fourche** pour remettre le compost dans le composteur après retournement ;
- un **sécateur** (optionnel) pour couper les branchages, brindilles, ... ;
- un **tamis** (optionnel) pour les plantes en pots et les jardinières.

Il y a plusieurs façons de composter :

- en tas ;
- en bac/silo à compost ou composteur ;
- en utilisant un vermicomposteur.

N.B : pensez à signaler l'emplacement des composteurs partagés que vous connaissez sur une carte collaborative de type Open Street Map (disponible sur le site internet de l'association zerodechettouraine.org. Cette information pourrait se révéler très utile ! ».

Ce tableau va vous aider à déterminer la meilleure manière de faire pour chez vous :

	Composter en bac	Composter en tas	Vermicomposter
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> • Demande peu de matériel. • Demande peu de terrain. • Suivi facile. • Valorisation des biodéchets de nombreux déchets alimentaires. • Production de compost pour le jardin. • Les erreurs se corrigent facilement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande peu de matériel. • Adapté aux grands terrains (> 1ha environ). • Permet de valoriser des déchets de jardin (tontes, tailles, ...) en plus des biodéchets de cuisine. • Important volume de compost produit. 	<ul style="list-style-type: none"> • Occupe peu d'espace. • Facile à déplacer. • Adaptable en fonction du nombre de personnes composant le foyer. • Production rapide de vermicompost. • Production ponctuelle de jus de compost très bon pour les plantes (à utiliser dilué). • En intérieur, à portée de main. • Pas d'outils nécessaires.
Points faibles	<ul style="list-style-type: none"> • Mal géré, il peut y avoir des désagréments (odeurs, moucheron, ...). • Le retournement du compost demande un effort physique. 	<ul style="list-style-type: none"> • À la merci des animaux. • À la merci des intempéries (mais protection possible). • Moins esthétique qu'en bac. 	<ul style="list-style-type: none"> • Uniquement pour les biodéchets alimentaires et les papiers/cartons. • Nécessite de la patience et de l'attention au démarrage (lent). • Mal géré, il peut y avoir des désagréments (odeurs, moucheron, ...). • Nécessite des vers <i>Eisenia fetida</i> ou <i>Eisenia andrei</i>. • Pas aisé de récupérer le vermicompost sans les vers sans technique.

Il y a 3 règles d'or à respecter pour composter. Composter en respectant ces règles n'engendre pas d'odeurs et n'attire pas d'animaux indésirables :

- mélanger régulièrement le compost ;
- apporter environ 70% de vert et 30% de brun humidifié ;
- vérifier l'humidité régulièrement (pas trop ni trop peu).

Je mets quoi dedans ?

Pour le compostage, il faudra mettre du vert (matières azotées) et du brun (matières carbonées), selon un rapport d'environ 70%-30% comme expliqué précédemment.

Le **vert** est mou et humide en général, ce sont les biodéchets de cuisine : épluchures, pain rassis, tisane, sachet de thé, coquilles d'œufs, ...

Le **brun** est le plus souvent sec et dur : feuilles, brindilles, petites branches, paille, carton, marc de café, noyaux, ... « découpé » en petits éléments de taille inférieur à 15cm de long et 1cm de diamètre environ.

Produits particuliers :

Oui à petite dose	<ul style="list-style-type: none">• Viandes et poissons (enfouis, pas en surface)• Cheveux• Sacs biodégradables• Produits laitiers• Agrumes• Cendres de bois• Gras et huiles• Tontes de pelouse
Non jamais	<ul style="list-style-type: none">• Excréments animaux/humains• Verre, plastique, métal, mégots• Poussières et balayures• Charbon de bois• Thuyas et cyprès

Pour accélérer leur décomposition, il est conseillé de réduire les déchets en morceaux (trognons, cartons, ...). Les micro-organismes (bactéries, champignons) et petites bêtes les digèreront plus vite.

N.B : le compostage et le vermicompostage n'acceptent pas tout à fait les mêmes apports.

Lancer son composteur

Pour débiter son compost, il faudra suivre 4 étapes simples :

1. Mettre une couche de 5 à 10cm de brun humidifié pour aérer le fond
2. Recouvrir d'un seau de biodéchets
3. Recouvrir ensuite d'un tiers de matières brunes humidifiées
4. Refermer le composteur

Il faut recouvrir de brun à chaque apport dans tous les cas. Et il faudra ensuite mélanger régulièrement avec sa fourche (*cf la 2nde règle*) et vérifier l'humidité (*cf les 3 règles citées précédemment*).

Comment vérifier le niveau d'humidité de mon compost ?

Pour vérifier que l'humidité est bonne, il faut plonger votre main dans les 30 premiers centimètres, prendre le compost et serrer le poing. Des gouttes doivent perler entre vos doigts. Si c'est le cas, c'est tout bon !

J'ai des problèmes, que faire ?

Il existe plusieurs soucis, d'odeurs, d'indésirables, ...

Ce qu'il est important de comprendre, c'est que cela ne fait pas partie du compostage normal. Un composteur bien géré n'apporte pas ce lot de désagréments.

Et une autre bonne nouvelle, c'est que la plupart du temps, la solution est très simple et consiste à retourner aux fondamentaux : les 3 règles d'or.

Nous vous avons compilé un petit palmarès des problèmes les plus fréquemment rencontrés et des solutions appropriées.

Constats	Causes	Solutions
Odeurs nauséabondes	Excès d'humidité Excès de vert Tassement	Brasser, ajouter du brun Ajouter du brun Mélanger avec la fourche
Mouches, moucheron, rongeurs	Excès de vert Pas de brun en dernier apport	Mélanger et enfouir les biodéchets. Recouvrir de brun à chaque apport
Matières sèches en surface et moisissures	Pas assez humidifié	Humidifier et ajouter du vert
Surface très humide	Trop d'humidité/de vert	Ouvrir pour sécher et ajouter du brun sans l'humidifier puis mélanger
Tout est sec/humide	Oubli des règles d'or	Retourner l'ensemble et appliquer les 3 règles d'or
Le tas ne bouge pas	Faibles apports de biodéchets Mettre le compost à l'abri du vent et du soleil L'hiver, l'activité ralentit	C'est normal. S'il ne monte pas, c'est que les micro-organismes font leur travail de décomposition.
Le composteur semble petit	Trop d'apports	Ajouter un autre composteur ou réserver les déchets de jardin au paillage par exemple.

J' ai du compost, j' en fais quoi ?

Quand le récolter ?

Quand votre compost sent le sous-bois, qu'il est de couleur marron, presque noire, qu'on ne reconnaît plus les biodéchets mis dedans et que les petits bêtes (vers) ne sont plus là, c'est bon signe.

Retirez alors la couche supérieur et récupérez le compost mûr dessous. Mieux vaut le **récolter précocement** plutôt que d'attendre trop longtemps. Ne le stockez pas, utilisez-le au plus vite pour éviter qu'il ne perde de sa valeur nutritive.

Il pourra **fertiliser vos sols** pour votre potager, vos fleurs, vos arbres, vos massifs, en pots ou en jardinières.

Pour être sûr que votre compost est mûr, vous pouvez faire le **test du cresson alénois** :

1. Semez dans un pot rempli de terre, une dizaine de graines puis arrosez ;
2. Idem dans un pot rempli de compost ;
3. Arrosez régulièrement ces pots ;
4. Au bout d'une semaine, comparez les deux pots. Si les graines n'ont pas/moins germées avec le compost qu'avec la terre, c'est qu'il est soit trop tôt, soit trop tard pour le récolter.

Comment l'utiliser en extérieur ?

Votre compost va alléger les sols lourds et structurer les sols pauvres. Il améliore également la rétention d'eau.

En paillage : toujours en fine couche (3cm) recouvrant la surface du sol choisi. Inutile de l'enfouir, l'eau d'arrosage ou la pluie l'intégrera progressivement au sol.

Cette protection de 3cm environ contre le vent, la pluie et le soleil permettra de **limiter l'évaporation** de l'eau du sol et donc les arrosages, mais également la **pousse des adventices** (communément mais improprement appelées mauvaises herbes).

Vous pouvez protéger ce compost en le paillant à l'aide d'une couche de tonte de gazon de 5cm d'épaisseur environ, ou encore de feuilles, paille ou de broyats de bois.

Sinon, vous pouvez disposer ce compost sur votre pelouse, au pied et autour de vos arbres (même fruitiers), arbustes d'ornements, rosiers, plantes vivaces, ... ou également pour en faire profiter le système racinaire situé souvent à l'aplomb du houppier, des feuilles, ...

Comment l'utiliser en intérieur ?

Vous pouvez le disposer en mélange à la surface des pots et jardinières.

Lors de rempotages ou de nouvelles plantations, remplissez les pots d'un mélange constitué d'**un tiers de compost** et de **deux tiers de votre ancienne terre** ou de terreau de rempotage.

Les plantes annuelles fleuries sont en générales les plus gourmandes en compost.

N.B : ne jamais utiliser pur, sauf pour les cucurbitacées (courges, courgettes, concombres, melon, pastèques, ... il y en a plus de 800 espèces).

Voici un petit tableau des plantes gourmandes en compost :

Passionné = 3 à 5 kg/m ²	Beaucoup = 1 à 3 kg/m ²	Pas du tout = 0 kg/m ²
Artichaut Aubergine Céleri Concombre Courge Fraise Melon Poireau Poivron Pomme de terre Potiron Tomate Arbres	Asperge Betterave Carotte Épinard Haricot Laitue Persil Petit pois	Ail Choux Échalotte Endive Fève Mâche Oignon Plantes aromatiques Radis

Sources

Ce document est largement inspiré par le livre « Je réussis mon compost et lombricompost » de Ludovic MARTIN, Pascal MARTIN et Éric PREDINE ainsi que de documents techniques de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Environnement) et de collectivités territoriales.

Pour toute demande-remarque, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : contact@zerodechettouraine.org.

Licence CC Attribution Zéro Déchet Touraine, La Riche, 2017.